

**195K**  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 2895 Route du Chef Lieu  
74270 MARLIOZ  
852 299 056 RCS THONON LES BAINS

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 15 DECEMBRE 2023**

Le quinze décembre deux mille vingt-trois, à treize heures trente, au siège social.

Monsieur Guillaume BUFFET demeurant 2895 Route du Chef Lieu – 74270 MARLIOZ,

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 10 euros chacune, composant le capital social de la Société 195K.

Associé unique et Président de ladite Société.

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

**PREMIERE DECISION**

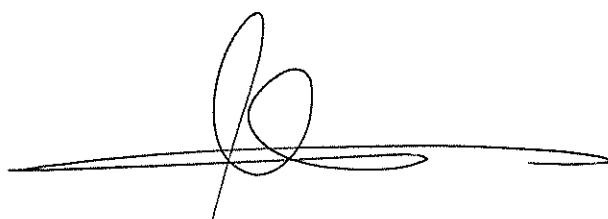
L'Associé unique, après avoir rappelé que la société clôture son exercice social le 31 août de chaque année en vertu de l'article 18 des statuts, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social, et de la fixer au 31 décembre de chaque année, à compter de l'exercice en cours.

Il en résulte en conséquence que l'exercice social, qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2023 aura une durée exceptionnelle de 4 mois et clôturera le 31 décembre 2023. Les exercices suivants auront bien une durée de DOUZE (12) mois.

L'Associé unique décide en conséquence de modifier comme suit le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts intitulé « EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX » :

**« ARTICLE 18 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX**

*L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année. »*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by a horizontal line that extends to the right and then loops back under the initial.

## DEUXIEME DECISION

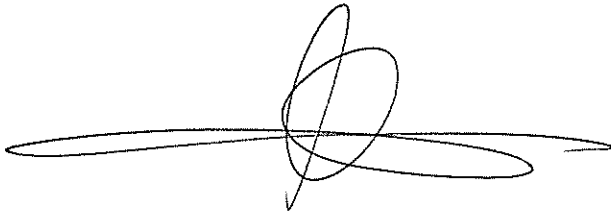
L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

\*\*\*

## CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

L'Associé unique  
Monsieur Guillaume BUFFET

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a complex, overlapping loop structure above it.